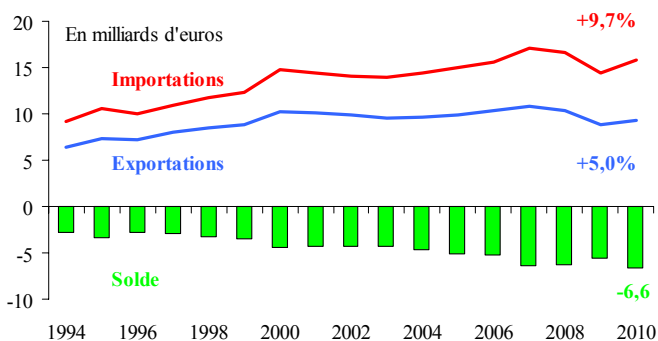




Pas de reprise nette des exportations de la filière bois en 2010

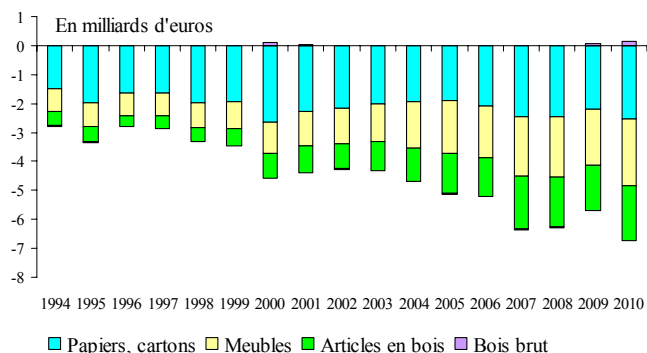
En 2010, le déficit de la filière bois s'alourdit et atteint le niveau record de -6,6 milliards. La détérioration du solde depuis 1994 concerne les principales catégories de produits de la filière, à l'exception du bois brut dont les échanges restent excédentaires. La France, septième exportateur mondial dans la filière bois, perd des parts de marché, contrairement à l'Allemagne qui résiste mieux à l'ascension fulgurante de la Chine. Les exportateurs français sont majoritairement des entreprises de moins de 250 salariés, sauf pour les exportations de papiers et cartons où les grands groupes dominent.

Evolution des échanges de la filière bois



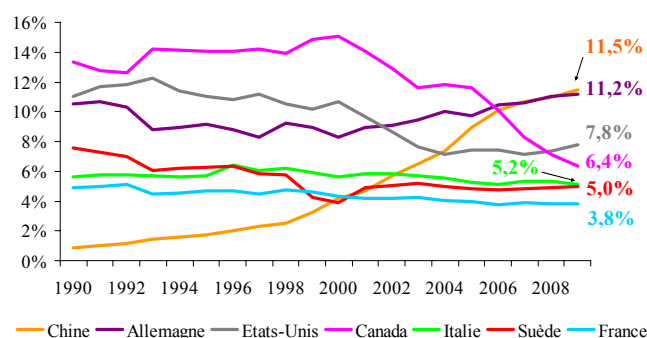
Source : Douanes (Données CAF/FAB brutes, collectées)

Evolution du déficit de la filière bois par type de produit



Source : Douanes (Données CAF/FAB brutes, collectées)

Evolutions des parts de marché mondiales des principaux exportateurs de la filière bois (en %)



Source : base de données CHELEM (CEPII)

Déficit record de la filière bois en 2010

La France bénéficie d'une importante surface forestière, la troisième au sein de l'Union européenne, qui contraste avec le déficit structurel croissant de la filière bois. Des mesures législatives ont été adoptées en 2010 suite au rapport Puech, afin de mieux mobiliser la ressource bois localement. Ces mesures prolongent la loi Grenelle qui place cette ressource au cœur du débat sur l'environnement dans un contexte de renchérissement du prix de l'énergie.

En 2010, le déficit de la filière bois s'alourdit, pour atteindre le niveau record de -6,6 milliards, après -5,6 milliards en 2009. Cet alourdissement résulte d'une reprise des importations plus dynamique que celle des exportations (+9,7 %, contre +5,0 %), après la baisse des flux en 2008 et 2009 liée à la crise économique mondiale. Le premier trimestre 2011 marque cependant une amélioration, les importations de ces produits se stabilisant, alors que les exportations demeurent bien orientées (+3,4 %), tirées par les ventes de meubles qui ont repris tardivement.

La détérioration du solde de la filière a été quasi-continue depuis vingt ans : particulièrement depuis 2000, les ventes stagnent autour de 10 milliards. Tous les produits de la filière sont déficitaires, à l'exception du « bois brut » (+141 millions en 2010) : -2,5 milliards pour les « papiers et cartons », -2,3 milliards pour les « meubles », et -1,9 milliards pour les « articles en bois » (voir méthodologie). Il existe seulement quelques niches excédentaires, mais d'un faible montant comme les emballages en bois (+165 millions en 2010), principalement des ouvrages en tonnellerie.

Perte de parts de marché mondiales

En 2009, la France est le septième exportateur mondial de la filière bois, après la Chine, l'Allemagne, les Etats-Unis, le Canada, l'Italie et la Suède. En raison de la faible croissance de ses exportations, la France voit ses parts

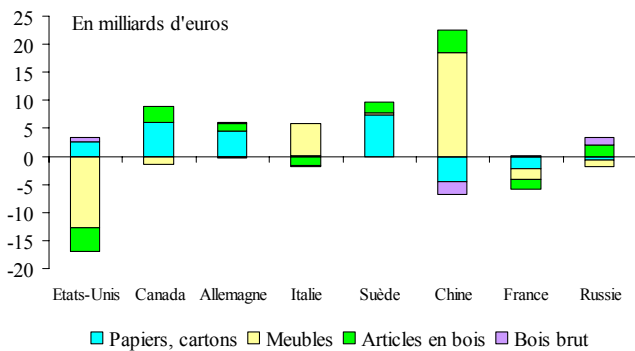




de marché s'effriter : elles reviennent à 3,8 % en 2009, après 4,9 % en 1990. C'est également le cas du Canada, de la Suède et des Etats-Unis. Parmi ces principaux exportateurs, la France et les Etats-Unis sont les seuls à afficher un déficit. Le déficit des Etats-Unis provient des meubles, et, dans une moindre mesure, des articles en bois.

La Chine devient le premier exportateur de la filière bois devant l'Allemagne, qui conforte pourtant ses positions depuis vingt ans. L'Allemagne gagne principalement des parts de marché sur les articles en bois, en lien direct avec le secteur de la construction en plein essor depuis le début des années 2000 en Europe, et les papiers et cartons, produits qui constituent plus de la moitié de ses exportations. La Chine, comme l'Italie, est plutôt spécialisée dans l'industrie du meuble (près des deux tiers de ses exportations). La Russie est le premier exportateur de bois brut, devant les Etats-Unis, l'Allemagne et la France, et un des principaux fournisseurs de la Chine peu pourvue en ressources forestières. Les différentes catégories de produits de la filière bois peuvent ainsi être source d'excédent. Il apparaît donc difficile de mettre en valeur un profil de spécialisation plus porteur qu'un autre.

Décomposition du solde de la filière bois pour les principaux exportateurs de ces produits en 2009



Source : Base de données CHELEM (CEPII) et Douanes (données France)

Spécialisation à l'exportation dans les papiers et cartons

Comme l'Allemagne, la France est spécialisée à l'exportation dans les produits liés à l'industrie des papiers et cartons (68% des exportations de la filière bois en 2010). Ils contribuent à hauteur des trois quarts à la hausse des ventes depuis 1994. Les articles en bois, les meubles et le bois brut constituent respectivement 18 %, 9 % et 4 % de ses exportations en 2010.

Les importations de papiers et cartons contribuent pour moitié à la hausse des achats depuis 1994, l'autre moitié provenant de l'augmentation de ceux d'articles en bois et de meubles. Au sein des articles en bois, les achats de produits en lien avec le secteur de la construction enregistrent un rythme de progression très soutenu entre 2003 et 2007 (+12,0 % en croissance moyenne annuelle, soit un rythme deux fois supérieur à celui des achats de l'ensemble de la filière bois) dans un contexte d'augmentation des mises en chantier. Ce sont également

les importations de ces produits qui se sont très fortement repliées en 2008 et 2009 lors de la récession, avec la crise du bâtiment.

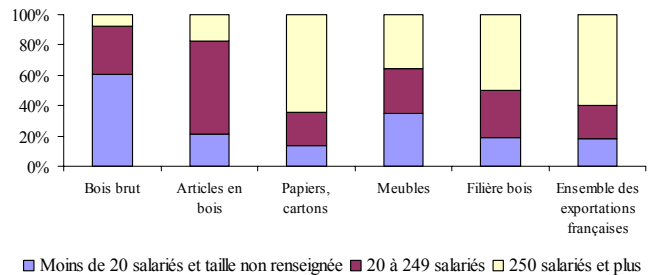
En 2010, l'Allemagne est le principal partenaire de la France dans la filière bois (19 % des échanges). Les ventes sont particulièrement dynamiques vers l'Espagne entre 2003 et 2007. Par ailleurs, la Chine est devenue le cinquième fournisseur de la France pour l'ensemble des produits de la filière, et le deuxième fournisseur de meubles en bois, après l'Italie : la croissance des achats de meubles à ce pays est forte depuis 2004.

Des structures atomisées handicapent la filière bois

Le morcellement des exploitations forestières, la faible taille des unités de travail du bois et l'absence d'intégration verticale dans la filière, sont souvent évoqués comme les principaux handicaps au développement de la production. Par ailleurs, les entreprises de la filière n'atteignent pas une taille suffisante pour leur permettre de se projeter à l'international.

Ce constat est toutefois à nuancer, car la filière bois est hétérogène. Les entreprises exportatrices de bois brut sont en effet le plus souvent de petite taille et indépendantes. A l'opposé, les exportateurs de produits de deuxième transformation comme les papiers et cartons, plus concentrés, sont des entreprises de taille plus importante, liées parfois à des groupes étrangers ou à des groupes français d'envergure internationale.

Structure des exportations par taille d'entreprise (% de la valeur des exportations en 2010)



Source : Douanes (Données FAB brutes, estimées)

Méthodologie et sources

Les échanges de la filière bois décrits dans cette étude concernent les produits issus des exploitations forestières, et ceux provenant de la transformation du bois. L'étude s'appuie sur la nomenclature de produits CPF rév.2 (INSEE-2008). Quatre groupes de produits ont été distingués : le bois brut, les articles en bois (bois sciés, panneaux, autres éléments de menuiserie et charpente, emballages en bois...), les papiers et cartons (pâte à papier, papier et carton, papier et carton ondulés et emballages en papier ou en carton...) et les meubles. Dans la catégorie meubles, seuls les meubles en bois ont été sélectionnés à partir de la nomenclature douanière NC8.